



HUIS CLOS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 06 Juillet 2020 à 20h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy messieurs les conseillers Denis Viel, Mario Bouchard, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général, monsieur Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 02 Juin 2020
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Dépôt des états financier semestriel
- 8- Décompte #7 - Projet aménagement de la place de l'Église
- 9- Modification de l'entente « Première Mémoire »
- 10- Premier déboursé pour « Première Mémoire »
- 11- Contrat de déneigement - MTQ
- 12- Vente du terrain de l'Écosite à la MRC
- 13- Vente-titre du lot 4 810 279, 93, rue Giguère
- 14- Disposition du lot 4 810 276, 93, rue Giguère
- 15- Déconfinement – ouverture des édifices municipaux
- 16- Demande de subvention dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité
- 17- Demande de subvention dans le cadre de l'appel de projet PRIMADA.
- 18- Passerelle Cédrico
- 19- Rue Saint-Jean-Baptiste - Servitude
- 20- Achat d'une roulotte de chantier pour les travaux publics
- 21- Modification de la résolution 2020-05-110 – Rg Ferdinand Heppell Sud
- 22- Rue Place de L'Église « NO TRUCK »
- 23- Nommer le parc de la pointe
- 24- PIIA de M. Gilles Laplante
- 25- PIIA de Louis Marie Rivard
- 26- PIIA de CSMM, École St-Rosaire
- 27- Dérogation mineure de Jenny Chabot
- 28- Dérogation mineure de M. Réal Hallé
- 29- OMH – modification de résolution 2020-04-084
- 30- Défi Ascension du Kempt
- 31- Dons
- 32- Affaires nouvelles
 - 32.1 Construction route du 1e au 2e Rang – demande de déneigement
 - 32.2 Bacs bruns, secteur : Rg A, Rte 132 et route Rg 2
 - 32.3 Demande d'appel D'offres pour service de conciergerie
 - 32.4 Projet Covid-Art
- 33- Correspondances
- 34- Période de questions
- 35- Levée de la séance

2020-07-152

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec un ajout aux affaires nouvelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Huis Clos

4- Adoption du procès-verbal du 2 juin 2020

2020-07-153

Monsieur le conseiller Gaëtan propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le procès-verbal du 2 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Adoption de la liste des comptes

2020-07-154

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter la liste des comptes au montant de 118 694.42\$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport de voirie.

6.2 Dossiers des élus

Mme Boily : il y a eu une rencontre MADA mais n'a pas été avisé, M. Le Maire va faire le suivi.

M. Mario Bouchard : OMH - Pas de réunion – logement pour famille toujours disponible.

M. Gaëtan Gagné : Commission de Développement – peu d'activité, il y aura fabrication de saumon pour être vendu qui seront à être décorée par les acquéreurs; un nouveau membre en la personne de Mme Édith Ouellet, il reste deux postes à combler.

M. Denis Viel : pour Matamajaw – l'ouverture du site sera le 12 juillet, le grand ménage est en cour, les travaux se déroulent comme prévu, les jeudis culturels auront lieu. AGA sera le 14 juillet à l'Hôtel de Ville et la distanciation physique sera respectée.

Mme Odile Roy Maison des jeunes (MDJ) – AGA – retour sur l'année, 38 jeunes inscrit, pas d'activité à cause du Covid, remerciement au conseil pour leur support.

6.3 Dossiers MRC

Monsieur André Fournier nous informe :

- Le CA de la MRC continue les délibérations sur la gouvernance;
- Un GPS est maintenant disponible pour le service d'ingénierie. Il s'agit d'un achat commun;

- La commission de toponymie a accepté la demande de changement de nom pour la route du dix-huit milles. Celle-ci devient le chemin du domaine Casault;
- Une demande à la CPTAQ est en cour.
- Le processus de vente pour non-paiement de taxe est suspendu cette année à cause de la pandémie.

7- Dépôt des états financier semestriel

Les états financiers sont déposés

8- Décompte #7 - Projet aménagement de la place de l'Église

2020-07-155

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement des décomptes #7 pour le projet de la Zone institutionnelle P165, le tour de l'église, pour la somme de 214 107.63 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9- Modification de l'entente « Première Mémoire »

Entendu que, par la résolution 2020-06-150, les festivités entourant le 125^e de la Municipalité de Causapscal sont remises en 2022 ;

Entendu que le protocole d'entente du projet, Premières mémoires, accepté préalablement par la résolution 2020-01-005, doit être revu considérant le report du 125^e anniversaire de la ville; ;

2020-07-156

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy d'accepter la nouvelle proposition de l'entreprise 7e Sens, une division de NOVOM Interactive Inc., modifiant les échéances et annulant la clause de retrait du projet, par l'addenda à l'entente #20191121, déposé et présente par M. Alain Dubé M. le maire et le directeur général sont autoriser à signer tous documents donnant effet à la présente.

Monsieur le conseiller M. Gaëtan Gagné demande le vote sur la résolution:

Ont voté pour :

Madame la conseillère Odile Roy

Monsieur le conseiller Denis Viel

Madame la conseillère Guylaine Boily

Ont voté contre :

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné

Monsieur le conseiller Mario Bouchard

M. Le maire André Fournier, utilise son vote POUR la motion.

ADOPTÉE

10- Premier déboursé pour « Première Mémoire »

2020-07-157

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser le premier versement de 10 000 \$ dans le cadre du projet Premières mémoires, à la l'entreprise 7e Sens, une division de NOVOM Interactive Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-158 11- Contrat de déneigement – MTQ
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le directeur général, à signer le contrat avec le MTQ (centre de service de Mont-Joli), contrat #850975979, pour le déneigement, déglacage et fourniture des matériaux du chemin Kempt, des routes 132 et Matalik, des rues Frenette et Saint-Jean-Baptiste à Causapscal, MRC de La Matapédia, circonscription électorale de Matane-Matapédia. Longueur physique : 19,989 km, longueur pondérée : 20,450. Pour un montant de 168 081,95 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-159 12- Vente du terrain de l'Écosite à la MRC
Considérant que le site de l'écocentre de La ville de Causapscal est opéré par la MRC de la Matapédia depuis 20 ans;
Considérant que le lot 4 810 916, qui héberge l'écocentre, est la propriété de la Ville de Causapscal;
Considérant que les parties sont intéressés à régulariser la situation, soit que la MRC de la Matapédia soit propriétaire de ces sites;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser la vente du terrain 4 810 916, qui héberge l'écocentre de la Ville de Causapscal, pour la somme de 30 000 \$, et d'autoriser le Directeur général et le Maire de Causapscal à signer tous documents donnant effet à la présente.

Monsieur le conseiller M. Louis Marie D'Anjou demande le vote sur la résolution:

Ont voté pour :

Madame la conseillère Odile Roy
Monsieur le conseiller Denis Viel
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné
Monsieur le conseiller Mario Bouchard

Ont voté contre :

Madame la conseillère Guylaine Boily
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- 2020-07-160 13- Vente-titre du lot 4 810 279, 93, rue Giguère
Entendu que le lot 4 810 279 a été vendu pour taxes à la MRC de la Matapédia et que la Ville de Causapscal peut actuellement régulariser et demander son titre de propriété concernant l'adjudication de ce lot qui a été enregistré à son nom;
Entendu qu'en vertu des dispositions du code municipal, le délai pour le propriétaire de l'immeuble est expiré pour exercer son droit de retrait;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de mandater le Directeur général et M. Le Maire de de la Ville de Causapscal de s'adresser au Notaire pour préparer la vente-titre et de signer tous documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-161 14- Disposition du lot 4 810 276, 93, rue Giguère
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le Directeur général de la Ville de Causapscal, à effectuer une vente, sous pli fermé, à travers la municipalité, pour la vente de la propriété du lot 4 810 916, du 93, rue Giguère, pour la somme minimale de départ à mille dollars (1 000 \$) avec condition de rebâtir et/ou rénover la maison pour qu'elle soit habitée dans les trois ans de l'acquisition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-162 15- Déconfinement – ouverture des édifices municipaux
Considérant l'arrêt numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020;
Considérant que les règles concernant les réunions, séances et assemblées établies par l'arrêté 2020-029 demeurent en vigueur;
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard :
1) Que les séances du conseil soient tenues sans la présence du public, et de permettre aux citoyens de transmettre des questions écrites à tout moment avant la séance;
2) De garder fermés les édifices municipaux tout en offrant un service sur rendez-vous aux citoyens de la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-163 16- Demande de subvention dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Causapscal doit procéder au remplacement de la passerelle Matamajaw, structure importante du fait de sa visibilité et de son importance pour les citoyens de la municipalité;
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Causapscal a dû procéder à la fermeture de la passerelle à cause de sa condition jugée non sécuritaire ;
CONSIDÉRANT QUE la passerelle est considérée par les citoyens, comme une artère importante pour la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite, étant le seul passage sécuritaire, pour ces utilisateurs, entre les deux rives de la rivière Matapédia, qui sépare la municipalité ;
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy :
QUE la Ville de Causapscal a pris connaissance du Guide du demandeur et qu'elle s'engage à en respecter toutes les exigences du programme qui s'appliquent à elle;
QUE la Ville de Causapscal s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;
QUE la Ville de Causapscal, par l'entremise des représentants du conseil, certifie et garantit que les informations fournies dans la présente demande de financement ainsi que les documents d'appui sont véridiques, exactes et complètes.

QUE la Ville de Causapscal autorise le Directeur général et le Maire, comme représentant officiel, de soumettre, de conclure et de signer toutes ententes et/ou contrats donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17- Demande de subvention dans le cadre de l'appel de projet PRIMADA.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Causapscal est une municipalité amie des aînés, son engagement envers ses aînés est officialisé par la résolution 2017-03-079 ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de même que le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux offrent un soutien financier aux municipalités afin de réaliser des projets destinés aux aînés;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) permet de soutenir financièrement les municipalités ayant adopté une politique des aînés et son plan d'action MADA;

2020-07-164

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel :

QUE la Ville de Causapscal a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Causapscal s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la Ville de Causapscal confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

QUE la Ville de Causapscal mandate le service de génie et de développement de la MRC de la Matapédia pour le montage du projet;

QUE la Ville de Causapscal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Ville de Causapscal va assumer le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation du projet;

QUE la Ville de Causapscal autorise le Directeur général à signer les documents nécessaires à la réalisation de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18- Passerelle Cédrico

Considérant que la ville de Causapscal doit remplacer la passerelle Matamajaw par une nouvelle structure qui portera le nom de Passerelle Cédrico;

Considérant que par la résolution 2020-05-125, la Ville de Causapscal a réservé sa décision après les annonces des subventions attendues et de l'obtention de l'approbation du MAMH pour l'adjudication du contrat,

En conséquence,

2020-07-165

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de ne pas octroyer le contrat de remplacement de la passerelle si, à la date de l'échéance de 90 jours prévue, soit le 19 juillet, les annonces des subventions attendues ne sont pas reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19- Rue Saint-Jean-Baptiste – Servitude

Considérant que la Ville de Causapscal, par résolution, a conclu une entente avec le MTQ, dans le projet d'élargissement de la rue Saint-Jean-Baptiste et que pour se faire, il y a lieu de procéder à des acquisitions et/ou servitude;

Considérant que la Ville de Causapscal doit céder ses droits sur le lot 5 247 892, avec garantie légale et libre de toute charge, priorité ou hypothèque et de locataire, d'occupant, de bonne foi;

En conséquence :

2020-07-166

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily :

D'autoriser la cession d'une servitude de drainage et de non-construction, du terrain 5 247 892 d'une superficie totale de 128.4 m², pour le terrain hors emprise ainsi qu'une servitude de drainage et de non-construction d'une superficie de 128.4 m², le tout tel que montré au plan d'arpentage numéro AA-6506-154-08-1885 préparé par Francis Tremblay a. g. en date du 2017-09-21, avec garantie légale et libre de toute charge, priorité ou hypothèque, pour un montant total de mille cent quarante dollars (1 140. \$);

QUE le terrain soit libre et peut-être occupé par le ministère des Transports dès que le transfert de propriété et la possession légale de l'immeuble sera entériné;

QUE le terrain soit retiré du domaine public de la municipalité le cas échéant;

D'autoriser le Directeur général et M. Le Maire de la Ville de signer tous documents donnant effet à la présente;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20- Achat d'une roulotte de chantier pour les travaux publics

2020-07-167

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser l'achat d'une roulotte pour le remplacement du bâtiment servant de bureau et d'utilité pour l'équipe de la voirie, pour la somme de 17 000\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21- Modification de la résolution 2020-05-110 – Rg Ferdinand Heppell Sud

2020-07-168

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, de modifier la résolution 2020-05-110 pour ajouter le lot 5 248 491-A et sa superficie au libellé qui se présente comme suit :

Résolution 2020-05-110

Modification de la résolution 2020-05-110 - Rg Ferdinand Heppell Sud

ATTENDU QUE la ville de Causapscal doit modifier la résolution 2020-05-110 pour ajouter un lot et sa superficie qui a été omise;

ATTENDU QUE la Ville de Causapscal, par suite d'une problématique lors de la vente du lot comprenant l'aéroport de Causapscal, n'est plus propriétaire de la section du rang Ferdinand Heppell Sud, du Pont Heppell jusqu'à la limite Sud Est de la Ville;

ATTENDU QUE dans un but de protéger les citoyens de la Ville, contre quelques poursuites que ce soit, contre le risque à utiliser un chemin dont la ville n'est pas

propriétaire, la ville de Causapsal à décider de ne pas faire l'entretien hivernal de la section du chemin en cause;

ATTENDU QUE la Ville de Causapsal entend les demandes de la municipalité voisine, Sainte-Florence, dont les citoyens se sentent lésés par cette décision;

ATTENDU QUE la ville de Causapsal désire maintenir de bonnes relations avec la Municipalité de Sainte-Florence et qu'elle désire régulariser cette situation à l'avantage de leurs citoyens;

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné de :

- Offrir une compensation au prorata du montant de la vente qui a eu lieu en 2010, au propriétaire des lots 5 248 493 et 4 548 491-A, pour une superficie totale de 24 377.9 mètres carrés, de l'ordre de 0.07\$ le mètre carré, ce qui représente une somme de 1 706.45 \$, comme règlement à l'amiable dans les circonstances;
- Faire les démarches nécessaires pour l'expropriation des lots # 5 248 493 et 4 548 491-A pour une superficie totale de 24 377.9 mètres carrés dans l'éventualité du refus de la présente offre au propriétaire du dit lot;
- Accepter de partager les frais juridiques et de procédure d'expropriation, à parts égales, avec la municipalité de Sainte-Florence engendré par la présente situation;
- D'évaluer la possibilité de transférer l'entretien hivernal de cette section de chemin à la municipalité de Sainte -Florence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-169 22- Rue Place de L'Église « NO TRUCK »
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, que la circulation des camions lourds sur la rue Place de L'Église soit interdite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-170 23- Nommer le parc de la pointe
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, que le Parc de la Pointe situé dans la Ville de Causapsal, ainsi nommer de façon usuelle depuis des années par les citoyens de la municipalité, soit officiellement nommé « Parc de la Pointe »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-07-171 24- PIIA de M. Gilles Laplante
Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbanisme (CCU);
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy d'autoriser la demande, #DPTFL200111, du propriétaire M Gilles Laplante. Ces travaux concernent le plan d'implantation et d'intégration architectural (**PIIA**),

impliquant la démolition d'une rallonge en bois situé du côté nord-est du bâtiment principal du 214 rue Desbiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

25- PIIA de Louis Marie Rivard

Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbanisme (CCU);

2020-07-172

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard d'autoriser la demande, #DPADL200110, du propriétaire, M. Louis-Marie Rivard. Ces travaux concernent le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), impliquant la construction d'une rampe d'accès pour handicapé en cour avant au 118, rue St-Jacques Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

26- PIIA de CSMM, École St-Rosaire

Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbanisme (CCU);

2020-07-173

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel d'autoriser la demande, #DPTFL200181, des propriétaires, Commission scolaire Mont et Marée (CSMM). Ces travaux concernent le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), impliquant le remplacement des fenêtres de l'École St-Rosaire au 4, Place de l'Église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

27- Dérogation mineure de Jenny Chabot

Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

2020-07-174

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'accepter la dérogation mineure du propriétaire Mme Jenny Chabot, numéro # #DPDRL200098, permettant qu'un bâtiment principal empiète dans la marge de recul avant qui est de 6,00m.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

28- Dérogation mineure de M. Réal Hallé

Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

2020-07-175

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande du propriétaire Réal Hallé, #DPDRL200117, permettant :

- qu'un lot projeté résidentiel n'est pas une superficie de 510,00m², une largeur à la ligne avant de 13,00m, une largeur avant de 17,00m et une profondeur moyenne de 27,40m;
- Permettre qu'un lot projeté résidentiel riverain n'est pas une profondeur moyenne de 47,00m ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

29- OMH – modification de résolution 2020-04-084

2020-07-176

Entendu que suivant la demande de la SHQ, nous devons modifier la résolution 2020-04-084 pour enlever les deux derniers points de la résolution;

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, de modifier la résolution 2020-04-084 pour soustraire les deux derniers points et se présente comme suit :

Entente concernant le regroupement des OMH

Attendu que l'Office municipal d'habitation de la ville de Causapsal, l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Lac-au-Saumon, l'Office municipal d'habitation de Sayabec, l'Office municipal d'habitation de Saint-Tharcisius, l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Baptiste-Vianney et l'Office municipal d'habitation de Val-Brillant ont demandé l'autorisation du ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper.

Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la ville de Causapsal, de la municipalité de Lac-au-Saumon, de la municipalité de Sayabec, de la municipalité de Saint-Tharcisius, de la municipalité de Saint-Vianney et de la municipalité de Val-Brillant un projet d'entente de regroupement des six offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Attendu que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58,1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les conditions d'une entente de regroupement;

Attendu qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion.

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de la ville de Causapsal, l'Office municipal de la municipalité de Lac-au-Saumon, l'Office municipal d'habitation de Sayabec, l'Office municipal d'habitation de Saint-Tharcisius, l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Baptiste-Vianney et l'Office municipal d'habitation de Val-Brillant suivant les conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30- Défi Ascension du Kempt

2020-07-177

Considérant que la Ville de Causapsal désire promouvoir les activités pour la communauté qui incite, entre autres, à l'activité physique;

Considérant que l'événement se fait avec la collaboration du MTQ;

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser la tenue de l'événement et de donner le support nécessaire à la réalisation de l'activité en mettant à la disposition du comité, deux employés et le

matériel et les équipements municipaux, nécessaires à l'installation et au démantèlement du site.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

31- Dons

2020-07-178

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de verser les dons suivants :

- 250 \$ pour le Cercle des Fermières de Causapscal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32- Affaires nouvelles

32.1 Construction route du 1^{er} au 2^e Rang – demande de déneigement

2020-07-179

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'autoriser que le déneigement de la portion de la route du 1^{er} Rg au 2^e Rg, sur plus ou moins 150 mètres, soit déneigé pour donner accès à la future construction de M. Michael Desrosiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.2 Bacs bruns, secteur : Rang A, Route 132 et Route du Rang 2

Considérant les demandes des citoyens qui ne sont pas dans le secteur urbain et qui ont émis l'intérêt de participer à la collecte des déchets organique;

2020-07-180

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, de faire une demande de collecte supplémentaire de bacs bruns, pour desservir les secteurs non urbains en positionnant un bac brun :

- sur le lot 5 949 403, à l'Ouest du nu. 797 Rte 132 OUEST, pour desservir la Rte 132 Ouest;
- sur le lot 4 810 524, en face du 24 RTE DU 2E-RG, pour desservir les Rg 2, 3, 4 et tout le secteur;
- Sur le lot 4 810 682, coin du cimetière et RTE 132, pour desservir le secteur;
- Sur le lot 5 247 892, en face du 6 Rue Morin, pour desservir le Rg A;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.3 Demande d'appel d'offres pour service de conciergerie

2020-07-181

Monsieur le conseiller, Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le Directeur général de procéder à l'appel d'offres pour le service de conciergerie des édifices municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.4 Projet Covid-Art

Considérant que La présente pandémie génère des questionnements profonds sur notre rapport au monde et sur le modèle social dans lequel nous vivons. La COVID-19, d'abord défini comme un objet scientifique, est

devenue un objet du quotidien, un objet de remise en question, si bien que les artistes se la sont appropriée dans un mouvement appelé le #covidart. Ces œuvres d'art, principalement déployées dans les rues, deviennent essentielles pour diffuser l'information scientifique, mais aussi pour exprimer les émotions et les questionnements soulevés par la pandémie

Considérant que la Ville de Causapsal veut laisser sa marque dans l'historique de cette pandémie et un legs aux générations futures;

En conséquence;

2020-07-182

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard :

QUE la Ville de Causapsal autorise le dépôt de la demande d'aide financière aux Fonds de recherche du Québec qui offrent un soutien pour la production d'œuvres d'art urbaines de #covidart;

QUE la Ville de Causapsal va assumer le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation du projet;

QUE la Ville de Causapsal s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la Ville de Causapsal confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci;

QUE la Ville de Causapsal mandate le service de développement de la MRC de la Matapédia pour le montage du projet;

QUE la Ville de Causapsal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Ville de Causapsal autorise le Directeur général à signer les documents nécessaires à la réalisation de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

33- Correspondance
La correspondance est lue.

34- Période de questions
Pas de question

35- Levée de la séance

2020-07-183

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

André Fournier, maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier